



Qui sont les candidats des Talents du vélo ?

Découvrez les dix projets de la catégorie communication et les huit de la catégorie pédagogie, des candidats à l'élection des Talents du vélo.

> Sur les dix candidatures de la catégorie communication, trois proviennent de collectivités, quatre d'associations et trois de particuliers.

Les trois projets des collectivités : la mise en place d'une **commission citoyenne mobilités actives à Orsay** (91) ; le challenge **Au boulot à vélo de l'Eurométropole de Strasbourg** (67) ; un **festival de vélo** (King King vélo festival) à **Kingersheim** (68).

Les quatre projets d'associations : une **émission de radio sur le vélo** et les mobilités actives, Rayon libre ; un **projet de chaudière au Pays de l'Arbresle** (69) porté par un collectif citoyen ; le **livre Pourquoi pas le vélo ?** pour faire du vélo un sujet de société (collectif Vélo Ile-de-France) ; Radio Cyclo, une **web-radio d'informations** sur le vélo.

Les trois projets des particuliers : la **découverte vidéo du RER V** (francilien) ; Velook, une **e-lettre hebdomadaire** sur le vélo ; Vélos & vélo routes de France, un **site internet de voyages à vélo**.

> Les huit projets pédagogie proviennent de trois collectivités et de cinq associations.

Les trois candidatures des collectivités : le vélo à la carte, un **poster-jeu pédagogique** adaptable à tous les territoires (Kingersheim - 68) ; des **ateliers d'apprentissage et de formation** au vélo (Grand Paris Seine Ouest) ; **insuffler la culture du vélo et de la marche**, tout particulièrement dans les quartiers prioritaires (Nantes Métropole)

Les cinq candidatures associatives : Covelo, une **plateforme mettant en relation des cyclistes** voulant être accompagnés sur les trajets ; Vélectrogène une **animation donnant au vélo le rôle de producteur d'énergie** ; des **ateliers d'initiation et remise en selle**, particulièrement axé sur les quartiers prioritaires ; une **chronique sur le vélo sous forme de bande dessinée** dans la *Gazette de Montpellier* ; Je passe à l'acte, la **mise à disposition d'un vélo-cargo** pour les familles de Lambersat (59).

Retrouvez les informations complémentaires des [candidatures de la onzième édition](#)

Vient de paraître : l'observatoire de la cyclomobilité professionnelle

La première édition analyse la situation de la cyclomobilité professionnelle - hors trajets domicile-travail -, en incluant la cyclologistique.

Les objectifs de ce nouvel observatoire ? Proposer un **état des lieux de la cyclomobilité professionnelle** et apporter **données et connaissances sur la cyclologistique**.

Des chiffres interpellent, comme la **satisfaction à 90% des entreprises** mettant à disposition des vélos. Cette satisfaction s'élève à **89% pour les salariés**. Par ailleurs, 77% des collaborateurs seraient prêt à utiliser le vélo s'ils y étaient incités.

Côté cyclologistique, le **nombre de points livrés à vélo par jour** (vélo-cargo, triporteur...) est **équivalent à ceux des véhicules thermiques**, malgré le plus faible volume d'export.

Cet observatoire, porté par les Boîtes à Vélo-France a impliqué l'Ademe, le ministère de la transition écologique, CMA France (chambres de métiers et de l'artisanat), CCI France (chambres de commerce et d'industrie), le Club des villes et territoires cyclables et Logistics City, chaire de recherche sur la Logistique urbaine.

En [savoir davantage](#) ; [télécharger l'observatoire](#)

Filière vélo : les territoires auditionnés

Mercredi 3 novembre, Françoise Rossignol, présidente du Club des villes et territoires cyclables va porter la voix des collectivités auprès du député du Val de Marne Guillaume Gouffier-Cha, dans le cadre de sa mission parlementaire sur la filière vélo.

En construisant des aménagements cyclables, des stationnements sécurisés, en développant les services vélos, en mettant en place le savoir rouler, en cultivant la culture vélo, **les collectivités territoriales jouent un rôle essentiel pour le développement de la filière économique vélo.**

Le rapport sur l'état des lieux de la filière vélo devant être remis le 5 janvier prochain, Guillaume Gouffier-Cha, co-président du Club des élus nationaux pour le vélo, poursuit ses échanges et rencontres afin de répondre à la lettre de mission et «faire un état des lieux des forces et faiblesses de l'industrie du cycle en France, et de faire des propositions pour développer la relocalisation sur le territoire national».

Retrouvez la [newsletter hebdomadaire de la mission](#)

Quatre appels à projets régionaux "aménagement cyclables"

Les quatre premiers appels à projets régionaux "aménagement cyclables" ont été lancés par les Hauts-de-France, l'Ile-de-France, la Normandie et la Nouvelle-Aquitaine.

Ces appels à projets régionaux, financés par les 100 millions d'euros destinés aux aménagements cyclables du plan France Relance, sont **répartis par région au prorata de la population**. D'autres Régions devraient également publier les leurs prochainement.

Cette enveloppe complète les financements du Fonds Mobilités Active et de la Dotation de soutien à l'investissement local.

Développer le tourisme à vélo dans les territoires

Vélo & territoires vient de publier un guide présentant six étapes à suivre pour devenir une destination vélo.

Présenté comme «*pédagogique pour des territoires qui débutent leur mise en tourisme cyclable*», le guide *Développer le tourisme à vélo dans les territoires* propose six étapes à suivre pour devenir une destination vélo et les illustre par des retours d'expériences.

Les six étapes : aménager des infrastructures ; desservir la destination ; développer des services ; communiquer ; animer son réseau local ; évaluer.

Les **différentes échelles territoriales** sont appréhendées (région, département, syndicat mixte, métropole, communauté de communes) ainsi que les **différentes typologies de territoires** (urbain, rural, littoral, de montagne, fluvial).

Une édition [à retrouver ici](#)

Ne manquez pas le Baromètre !

Pour figurer dans le palmarès du Baromètre des villes cyclables, une commune doit comptabiliser un minimum de 50 réponses.

En ligne depuis la mi-septembre, la troisième édition vient de **franchir la barre des 115 000 participants**. N'hésitez pas à relayer cette enquête-usagers pour figurer au baromètre et disposer d'un retour sur la pratique cyclable !

Une cartographie permet de **suivre en temps réel le nombre de répondants pour chaque commune**. Les villes apparaissent en vert lorsqu'elles recueillent plus de 50 réponses, en rouge pour moins de 50.

Cartographie [à retrouver ici](#)

Le prix innovation de la Sécurité routière

Ouvert jusqu'au 15 novembre, ce concours s'adresse à tous les entrepreneurs, associations ou collectivités qui développent des produits, services ou formations de sensibilisation à la sécurité routière.

Les critères de sélection ? Avoir un caractère innovant ; être commercialisé au plus tard au premier trimestre 2022 ; respecter les réglementations en vigueur. Les innovations concernant la **sécurité des vélos et des piétons** ont toute leur place.

À relayer pour mettre en lumière des initiatives issues de votre territoire.

[Infos et candidatures](#)

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org

